

Description de poste de niveau A

Volontaire de service civique statisticien

pour le recensement de la population de Wallis et Futuna de 2023

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) organise tous les cinq ans un recensement général de la population dans les îles Wallis et Futuna (article 157-II de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité). La collecte du recensement général de la population de Wallis et Futuna aura lieu du 24 juillet au 19 août 2023.

Affectation : le poste est à pourvoir au Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE) de Wallis et Futuna.

La durée est d'un an, de début juin 2023 à fin mai 2024. L'employeur, signataire du contrat, est la préfecture de Wallis et Futuna, dont dépend le STSEE.

La mission du/de la volontaire de service civique statisticien comprend trois phases :

- la préparation de la collecte (de juin à juillet 2023) ;
- le suivi et le contrôle de la collecte ;
- l'exploitation statistique des données collectées (d'août 2023 à mai 2024).

Le/La titulaire est sous l'autorité fonctionnelle du chef du STSEE, à l'exception de la période allant de début juillet à fin août 2023, pendant laquelle il/elle est placé/ée sous l'autorité fonctionnelle du chef de mission nommé par l'Insee pour organiser le recensement de la population de Wallis et Futuna. Le chef de mission coordonne la préparation du recensement, contribue à la réussite du recensement, contrôle le suivi de la collecte et encadre l'atelier de vérification du dénombrement des documents.

Pendant la collecte, le/la titulaire mène, sur l'île de Futuna, les opérations de collecte sur le terrain. Pendant les autres périodes, il/elle assure sur Wallis au STSEE, les phases de préparation et d'exploitation des données.

Finalité : préparer, suivre et contrôler sur le terrain les opérations du recensement de la population de Wallis et Futuna en appliquant les consignes données par le STSEE et l'Insee, puis réaliser l'exploitation statistique des données collectées, calculer les populations légales du territoire, produire les tableaux et fichiers de résultats statistiques et rédiger une publication décrivant la situation socio-démographique du territoire à partir de ces résultats avant la fin de la mission.

Activités principales :

Le/La volontaire de service civique statisticien :

- prépare la collecte du recensement de la population avec le STSEE.

Cette préparation comprend l'exploitation de l'enquête cartographique préalable ainsi que la mise à disposition des documents nécessaires à la collecte dans les circonscriptions ;

- participe en collaboration avec le STSEE et le chef de mission au recrutement et forme les agents recenseurs de Futuna ;
- garantit le respect du protocole de la collecte sur Futuna ;
- contrôle et assiste les agents en charge de la collecte sur Futuna (vérification de l'exhaustivité et la qualité de la collecte, réponse aux questions et résolution des éventuelles difficultés de collecte en lien) ;
- informe régulièrement le chef de mission de l'Insee de l'avancement de la collecte dans sa zone de Futuna et l'alerte sur les éventuelles difficultés ;
- veille à la bonne organisation des opérations de « fin de collecte » sur Futuna préalables à la récupération des questionnaires renseignés ;
- établit avec le chef de mission de l'Insee un rapport de mission sur la collecte du recensement ;
- assiste le chef de mission de l'Insee durant l'atelier de calcul des populations légales ;
- assiste le chef du STSEE durant les phases de saisie des questionnaires renseignés et de traitement statistique des données (redressement de la non-réponse, codification...) ;
- rédige une publication en lien avec le chef du STSEE sur les résultats statistiques du recensement et les présente aux autorités locales.

Compétences nécessaires

Connaissances acquises ou à acquérir :

Savoirs

- Maîtriser les concepts et le protocole de l'enquête de recensement de la population de Wallis et Futuna.
- Avoir des connaissances en démographie
- Bien connaître les enjeux des opérations post-collecte (contrôles, calculs des populations légales, exploitation statistique)
- Connaître les techniques de traitement statistique des données collectées, en particulier sur le redressement de la non-réponse et sur la codification
- Savoir exploiter des données statistiques pour aboutir à une publication présentant les principales caractéristiques socio-démographiques d'un territoire
- Connaître l'environnement institutionnel du territoire

Une formation dans le domaine de la statistique est indispensable.

Savoir-faire

- Assumer un rôle de référent des acteurs de la collecte
- Avoir des notions de management
- Être pédagogue et savoir organiser une formation
- Maîtriser l'utilisation des applications informatiques mises à disposition
- Maîtriser les contraintes calendaires et savoir s'organiser
- Savoir analyser les situations, apprécier la fiabilité de l'information reçue et donnée
- Savoir prioriser et prendre des décisions
- Savoir traiter des données et rédiger des analyses

Savoir-être

- Avoir le sens du relationnel
- Être à l'aise dans la communication orale, en particulier avec les responsables locaux
- Être capable d'argumenter et de proposer les solutions adaptées
- Savoir anticiper, être réactif et gérer les imprévus
- Savoir être rigoureux
- Savoir rendre compte et alerter

Relations :

Pendant l'enquête de recensement, le/la volontaire de service civique statisticien encadre une équipe de deux contrôleurs, chaque contrôleur encadrant une équipe d'une dizaine d'agents recenseurs. Il a également des relations étroites avec le chef de mission de l'Insee, le chef du STSEE et les responsables locaux.

Pendant la phase d'exploitation des résultats : le/la volontaire de service civique statisticien travaille sous l'autorité directe du chef du STSEE. Il collabore, en cas de besoin, avec le Département « démographie » de la Communauté du Pacifique.

La Communauté du Pacifique (CPS) est la principale organisation scientifique et technique du Pacifique, dont l'objectif principal est d'accompagner les différents pays dans leurs démarches scientifiques.

Spécificités :

Le/La volontaire de service civique statisticien est capable d'assumer une charge de travail pouvant être très importante à certaines périodes de la mission. Il/Elle devra porter un grand intérêt aux particularités socio-démographiques du territoire de Wallis et Futuna et faire preuve d'une forte capacité d'écoute et de diplomatie dans les relations humaines.

Avant le début de sa mission, il/elle sera formé par le chef de mission de l'Insee et le responsable des recensements de la population dans les collectivités d'outre-mer du département de la démographie de l'Insee.

Le/La volontaire de service civique statisticien doit posséder le permis de conduire.

Statut : Volontaire Service Civique (Code service national ; loi n°2010-2014 du 10/03/2010 – décret n° 2010-485 du 12/05/2010)

Rémunération : En application de l'article R. 121-22 et de l'article R. 121-26 du code du service national, le traitement net est de 2 050 euros.

Le transport entre le lieu de résidence du/ de la volontaire de service civique statisticien et Wallis et Futuna est à la charge de l'employeur.

Personnes à contacter :

Cyril Favre-Martinoz (Insee), responsable des recensements de la population dans les départements et collectivités d'outre-mer de l'Institut national de la statistique et des études économiques (cyril.favre-martinoz@insee.fr Tél. 01 87 69 63 09)

Sophie Destandau (Insee), cheffe de la division « organisation des recensements et relations extérieures » de l'Institut national de la statistique et des études économiques (sophie.destandau@insee.fr, Tél. 01 87 69 63 06)

Jean-Paul Goepfert, chef du Service territorial de la statistique et des études économiques à Wallis (jpg.stats@mail.wf, Tél. 00 681 72 24 03)